

VOUS AVEZ 18 ANS ?
UTILISEZ VOTRE PASS
CULTURE À LA MJC !



L'Accueil-secretariat

Hors vacances scolaires

Lundi 10h-12h / 14h-20h30

Mardi 14h-18h45

Mercredi 9h30-12h / 14h-18h45

Jeudi 9h30-12h / 14h-18h30

Vendredi 9h30-12h

Samedi 9h30-12h15 / 14h-18h

Pendant les vacances

Du lundi au vendredi

9h30-12h / 14h-18h

Fermé le mardi matin et le
vendredi après-midi.

Ouverture spéciale inscriptions du 16 septembre au 5 octobre

Lundi 12h-22h

Mardi 12h-22h

Mercredi 14h-20h30

Jeudi 14h-21h30

Vendredi 14h-20h

Samedi 9h30-12h30

Les Activités

Les activités reprennent semaine 38, à partir du lundi 16 septembre. Elles fonctionnent ensuite selon le calendrier scolaire.

Donc pas de cours pendant les vacances :

du 21/10 au 04/11/2019 ;

du 23/12/2019 au 06/01/2020 ;

du 17/02 au 02/03/2020 ;

du 13/04 au 27/04/2020.

Fin des activités le 8/06/2020.

Quelques règles :

Les inscriptions sont fermes et définitives après une séance d'essai : pas de remboursement en cours d'année, sauf sur présentation d'un justificatif pour déménagement ou raison médicale.

De même, aucun remboursement ne sera effectué sur les activités hebdomadaires en cas d'absence du professeur pour arrêt maladie ou autre cause non imputable à la MJC.

Un cours peut être modifié ou annulé si le nombre de participants est insuffisant ; dans ce cas, un remboursement est effectué.

Cotisation, paiement et réductions

En vous inscrivant ou inscrivant votre enfant à une activité, vous adhérez à une association Loi 1901. Cette adhésion est valable un an.

Montant de l'adhésion 2019-20

- moins de 18 ans: 8€
- plus de 18 ans: 15€
- association : 50€

Vous versez également une cotisation correspondant à l'activité choisie, avec possibilité d'étaler les paiements.

Réduction de 10 % sur les activités hebdomadaires à l'année (hors Pôle Jeunesse)

- chômeurs, sur justificatif
- à partir de 2 activités par personne ou 3 activités par famille.
- bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire et/ou de la prime d'activité, sur justificatif.

Réduction de 25%
sur l'ensemble des activités
de la MJC pour les étudiants
post bac de l'Agglo, hors
collèges et lycées.

**La MJC accepte
les chèques-vacances,
tickets-loisirs de la CAF et
le Pass Culture.**

Vous dansez,
Et vous êtes adhérent ?
Lorsqu'un studio de danse est
disponible, nous pouvons le mettre
ponctuellement à votre disposition
pour vos projets personnels.

Accueil-secrétariat : 02 96 61 94 58
secretariat.mjcduplateau@gmail.com

Comptabilité: 02 96 61 95 45
compta.mjcduplateau@gmail.com

Jeunesse : 02 96 61 96 04 et -05
anim2.mjcduplateau@gmail.com

Culture : Tél. 02 96 61 95 48
proximite.mjcduplateau@gmail.com

Multimédia
mickael.mjcduplateau@gmail.com

Kayak : 02 96 61 97 39
kayak.mjcduplateau@gmail.com

PRE Réussite Éducative :
06 18 69 49 10
nolwenn.pre@gmail.com